



LE PRESIDENT

Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relatives aux libertés et responsabilités des universités, notamment son article 25 ;

Vu les délibérations du conseil académique en formation restreinte en date du 13 décembre 2016 ;

ARRETE

Article 1 : Le comité de sélection pour l'emploi de maître de conférences n° 06PR0735 (référence GALAXIE 4289) – UFR Collegium Droit, Economie, Gestion
Profil : Finance d'entreprise, Comptabilité-Contrôle-Audit, Entrepreneuriat, Innovation

est constitué ainsi qu'il suit :

Membres internes

Président :

M. Stéphane ONNEE, Professeur

M. François AUBERT, Professeur

M. Christophe HURLIN, Professeur

M. Gilbert COLLETAZ, Professeur

Membres externes

Mme Gaëlle LEFOL, Professeure
(Université Paris-Dauphine)

Mme Sophie MOINAS, Professeure
(Université de Toulouse 1 Capitole)

Mme Sophie SPRING, Professeure
(Université de Montpellier)

Mme Véronique BESSIERE, Professeure
(Université de Montpellier)

M. Christophe MAUREL, Professeur
(Université d'Angers)

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le **31 MARS 2017**

Le Président de l'Université,

Ary BRUAND